

Union interparlementaire
125^{ème} Assemblée et réunions connexes
Berne, Suisse
16 – 19 octobre 2011



COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

DE LA REUNION-DEBAT TENUE DURANT LA 125^{ème} ASSEMBLEE A BERNE
(OCTOBRE 2011)

sur le thème

**"Promotion et pratique de la bonne gouvernance comme moyen de favoriser
la paix et la sécurité : tirer des enseignements des événements récents
au Moyen-Orient et en Afrique du Nord"**

qui sera examiné par la première Commission permanente
(Paix et sécurité internationale)

à la 126^{ème} Assemblée à Kampala (Ouganda) en avril 2012

**Promotion et pratique de la bonne gouvernance comme moyen de favoriser
la paix et la sécurité : tirer des enseignements des événements récents
au Moyen-Orient et en Afrique du Nord**

Point 3a) de l'ordre du jour

*Réunion-débat sur le thème à l'examen de la première Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale lors de la 126^{ème} Assemblée (avril 2012)*

Séance du mardi 18 octobre
(après-midi)

La séance est ouverte à 14 h.40 par M. S.H. Chowdhury (Bangladesh), Président de la première Commission permanente, en qualité de modérateur.

Le MODERATEUR souhaite la bienvenue aux participants à la réunion-débat qui porte sur un thème d'une pertinence et d'une urgence particulières pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et de fait pour le reste du monde. Il explique que, sur la base de leurs discussions, les co-rapporteurs fusionneront leurs deux projets de rapport en un projet de rapport final et produiront un projet de résolution, qui sera examiné par la première Commission permanente à la 126^{ème} Assemblée de l'UIP en avril 2012.

M. M. GYÖNGYÖSI (Hongrie), *co-rapporteur*, dit que les soulèvements et les changements profonds au Moyen-Orient et en Afrique du Nord annoncent l'avènement d'un nouvel ordre qui permettrait aux pays de se redéfinir et de retrouver leur fierté et leur sens de la communauté. Les périodes de transition sont toujours difficiles car on s'interroge sur la manière de procéder et d'établir des systèmes de bonne gouvernance qui feront progresser la paix et la sécurité, amèneront la prospérité économique et produiront une nouvelle élite politique.

Nombreuses sont les références à la bonne gouvernance dans les documents sur le développement. La bonne gouvernance est une notion très vaste que l'on utilise généralement pour décrire la manière dont les institutions conduisent les affaires publiques et gèrent les ressources nationales pour garantir les droits de l'homme au sein d'une société. Les définitions de la bonne gouvernance peuvent se ranger en deux grandes catégories. La première définit la bonne gouvernance sous l'angle du développement économique, en mettant l'accent sur la responsabilité, le contrôle, la lutte contre la corruption et une gestion efficace des ressources. La seconde définit la bonne gouvernance dans une perspective institutionnelle et bureaucratique, en privilégiant la participation, la transparence et l'ouverture. Ces définitions ont toutefois ceci en commun qu'elles se rapportent à une gouvernance réactive en insistant sur l'état de droit, l'indépendance de la justice, la promotion du développement, l'efficacité de la prestation des services et la tenue d'élections libres et régulières.

Cependant, selon certaines critiques, ces définitions reposent sur des modèles de bonne gouvernance occidentaux, libéraux et démocratiques, et ne tiennent pas compte des différences sociales, historiques et culturelles entre les nations. L'UIP elle-même a, lors de sa 124^{ème} Assemblée, affirmé le droit des peuples et des pays à déterminer leur avenir politique et indiqué que les démocraties devraient refléter la diversité des histoires et des cultures des pays.

S'agissant des soulèvements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, il est difficile de tirer des conclusions générales sur leurs causes communes mais le mécontentement des populations, en particulier des jeunes, au sujet de la situation économique et sociale, est certainement un facteur important. Les manifestants ont commencé par exiger des réformes économiques, des emplois et la fin de la corruption, réagissant ainsi à la crise financière

mondiale, qui avait entraîné des réductions considérables des subventions sur l'alimentation, les carburants et l'électricité. Parmi les autres facteurs figure le caractère autoritaire et oppressif des régimes de certains pays, qui a poussé la population à réclamer des réformes constitutionnelles, la levée de l'état d'urgence, et des mesures de correction des inégalités sociales.

Pour tirer les leçons des soulèvements, les gouvernements doivent déterminer les facteurs socio-économiques et diminuer les risques de tension sociale à l'avenir en redistribuant les richesses dans la société, en créant davantage d'emplois et en réduisant la pauvreté. Les sociétés et les modèles démocratiques occidentaux ont perdu leur crédibilité aux yeux du monde arabe, en grande partie à cause de leur ingérence dans les affaires internes de plusieurs pays de la région. En revanche, d'autres modèles, comme celui qu'a adopté la Turquie, sont perçus comme de bons exemples de démocraties islamiques libérales que les pays arabes pourraient reproduire.

M. J.J. MWIIMBU (Zambie), *co-rapporteur*, dit que la promotion et la pratique de la bonne gouvernance impliquent la mise en œuvre d'un cadre juridique solide pour les institutions et les procédures, veillant au respect de la Constitution, à la tenue d'élections libres et régulières et au respect de leurs résultats.

Un certain nombre d'institutions ont adopté leur propre définition de la bonne gouvernance. Toutes ces définitions concordent néanmoins sur un point, à savoir que la bonne gouvernance désigne la manière dont le pouvoir est exercé. Pour la Banque mondiale, cette définition comporte trois éléments distincts : le type de régime politique; le mécanisme selon lequel le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales aux fins du développement; et la capacité des gouvernements à définir des politiques et à les appliquer ainsi qu'à remplir des fonctions. La bonne gouvernance peut aussi s'entendre d'une gouvernance réactive présentant certaines grandes caractéristiques, notamment la responsabilité et la transparence, une large participation du public aux processus politiques, un système judiciaire juste et efficace et le respect de l'état de droit.

Un certain nombre de facteurs ont conduit aux manifestations qui ont eu lieu au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, notamment les violations des droits de l'homme, les dictatures, la corruption des pouvoirs publics, le déclin économique, le chômage, la pauvreté et des éléments liés à la structure démographique, comme le pourcentage élevé de jeunes ayant fait des études mais chômeurs et désenchantés.

On peut tirer de ces événements un certain nombre d'enseignements sur la démocratie et la liberté, notamment la nécessité de réformes et de gouvernements démocratiques qui répondent aux aspirations du peuple et aient pour fondements le respect des droits de l'homme et la primauté du droit. Les gouvernements de cette région doivent s'attaquer d'urgence aux problèmes de la pauvreté, de la corruption et des difficultés d'accès aux services essentiels, notamment aux soins de santé. Ils doivent aussi créer des emplois pour tous les citoyens et garantir la liberté d'expression et la tolérance dans la société. Pour mener à bien ces changements, il faudra que ces pays procèdent à une vaste révision de leur constitution, réforment leur système électoral et judiciaire et leurs médias, tout en renforçant considérablement la place des femmes dans tous les aspects de la vie politique.

M. M. EL GALAD, *rédacteur en chef du quotidien égyptien Al Masry Al Youm*, rappelle la résolution adoptée par l'UIP à sa 124^{ème} Assemblée sur le renforcement des réformes démocratiques dans les démocraties émergentes, notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, et souligne qu'il est particulièrement nécessaire que toutes les parties s'abstiennent de toute violence et veillent au respect des droits de l'homme et que les gouvernements, quant à eux, respectent le droit des peuples à disposer pacifiquement d'eux-mêmes, comme énoncé respectivement aux paragraphes 3 et 4 de cette résolution.

Le printemps arabe a été d'une importance capitale, mais il reste à l'évidence des problèmes, auxquels on se heurte notamment lorsqu'on s'efforce de promouvoir la bonne gouvernance, notion que nombre de régimes ont tenté de dédaigner, de la même manière qu'ils ont tenté de faire abstraction des revendications du peuple en faveur de la liberté et de la réforme. Le peuple égyptien n'a jamais connu de bonne gouvernance au sens vrai. L'expression avait été détournée par le Gouvernement pour dissimuler sa corruption et induire en erreur les citoyens et la communauté internationale. Des mécanismes de responsabilité et de contrôle ont été mis en place dans le seul but de faire apparaître l'Égypte sous un jour favorable aux yeux du reste du monde. Tout en encourageant publiquement les droits de l'homme, le régime continuait à porter atteinte à la dignité de ses citoyens, les discriminations étaient répandues et les inégalités criantes. Malgré une croissance économique régulière ces dernières années, la situation socio-économique de la grande majorité de la population s'était gravement détériorée car la majeure partie des fruits de la croissance et des richesses était accaparée par une minorité. Avant les soulèvements, la situation politique était dans l'impasse; le régime avait le monopole du pouvoir et la mainmise sur tous les appareils de sécurité de l'État; 17 000 citoyens étaient emprisonnés sans jugement en application des lois d'urgence et l'on comptait 25 000 prisonniers politiques. La crise politique s'était exacerbée lors des élections de 2010 : le parti au pouvoir avait remporté 97 pour cent des sièges en recourant manifestement à des pratiques frauduleuses et toute l'opposition s'était trouvée exclue.

Les médias privés n'ont été autorisés en Égypte qu'au cours de la dernière décennie, et ne pouvaient initialement être établis que sous la direction de l'État. Cependant, les journaux et les chaînes de télévision ont capté l'intérêt du peuple et ont connu un développement important. Le régime faisait mine d'encourager la liberté d'expression, mais en réalité un nombre considérable de personnes travaillant pour des médias indépendants étaient emprisonnées, devaient payer des amendes ou faisaient l'objet de campagnes de dénigrement de la part de l'État.

Il y a une différence fondamentale entre les manifestations dans les États démocratiques et celles qui ont lieu dans les États non démocratiques : dans les États démocratiques, les manifestations conduisent généralement le régime à évoluer et à tenir compte des points de vue exprimés par les protestataires, tandis que dans les États non démocratiques, les régimes ignorent souvent délibérément les revendications des protestataires ou n'y répondent pas, ce qui aboutit souvent à une aggravation de la crise.

Ces dernières années, en Égypte, différents groupes sociaux ont mis en place des mouvements pour le changement et, pendant les soulèvements, le monde a assisté à une immense mobilisation en faveur de la démocratie, de la liberté et de la justice.

Les explosions de violence et les conflits qui persistent en Égypte restent inquiétants mais ne sont que temporaires. Les changements nécessaires vont avoir lieu à coup sûr. Ceux qui se sont affranchis de la norme et ont exigé des réformes continueront à défier ceux qui résistent au changement en Égypte. Les journalistes égyptiens qui ont soutenu les soulèvements et ont fait entendre la voix du peuple continueront à travailler pour le changement et à veiller à ce que ceux qui sont morts pour la démocratie et la liberté ne soient pas morts en vain.

Mme S. SEKKENES, *Conseillère principale, Bureau pour la prévention des crises et du relèvement, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)*, dit que, au sein du système des Nations Unies, le PNUD est l'institution chef de file pour ce qui est des questions de gouvernance. Grâce à son réseau de bureaux régionaux et de bureaux de pays, le PNUD est bien placé pour travailler de manière à la fois critique et constructive avec les gouvernements et la société civile à la promotion de la bonne gouvernance et des valeurs démocratiques. Il s'est inspiré de sa grande expérience et des compétences acquises dans un certain nombre de secteurs pour donner sa définition de la bonne gouvernance. Le PNUD

donne la priorité à la participation des citoyens pour renforcer la responsabilité de l'Etat, et contribue à financer les activités des ONG qui touchent à la prestation de services et à l'engagement civique dans tous les domaines. L'efficacité des processus électoraux est également cruciale, et le PNUD fournit une aide importante aux institutions électorales. L'organisation reconnaît la part essentielle que prennent les parlements à la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie et du développement. Elle cherche à approfondir son dialogue avec les institutions parlementaires de nombreux pays pour en développer les capacités législatives, représentatives et de contrôle. La gouvernance locale est un autre domaine clé dans lequel le PNUD a beaucoup investi. Elle contribue à améliorer la prestation des services et à faire progresser la démocratie, le développement et la paix par le dialogue, la promotion de la confiance et la prévention des conflits. La primauté du droit et l'accès à la justice tiennent aussi une place centrale dans la bonne gouvernance. Le PNUD soutient de nombreux programmes nationaux d'autonomisation des pauvres et d'autres groupes marginalisés, des femmes en particulier, par le droit.

Les activités du PNUD consistent également à investir dans une série de réformes de l'administration publique destinées à renforcer la gouvernance, notamment à soutenir la promotion de la démocratie et des réformes en faveur des pauvres. L'un des principaux enseignements à tirer des événements survenus au Moyen-Orient et en Afrique du Nord concerne les mesures de prévention qu'il n'est pas possible de prendre dans ces pays : si l'on veut mettre à profit leur expérience et éviter une crise semblable à l'avenir dans d'autres Etats ou communautés, il importe d'intégrer de telles mesures dans tout programme de relèvement.

Il faudra du temps pour que la transition porte ses fruits; les expériences d'autres pays montrent que, même plusieurs années après les réformes et avec des mesures de soutien et de relance, la fragilité causée par les suites du conflit représente la plus grande menace pour le développement. Il est donc essentiel de planifier et de gérer les attentes à long terme si l'on veut que les effets positifs des changements se fassent durablement sentir. Si l'on sait agir dans la transparence, les accords de paix et les périodes consécutives aux conflits sont souvent l'occasion de procéder à des changements progressifs d'ordre politique, social et économique.

Après tout soulèvement et toute manifestation publique de mécontentement à l'égard des pouvoirs publics, les interventions doivent être adaptées au contexte. Les efforts doivent s'appuyer sur l'action locale et tenir pleinement compte de la situation locale; sinon le passage rapide d'une société fragilisée à la démocratie risque de se conclure par un échec. La transition doit s'opérer dans un cadre adaptable, inclusif et solide.

Mme K. JABRE, *Responsable du Programme du partenariat entre hommes et femmes à l'UIP*, dit que la démocratie et la bonne gouvernance nécessitent une bonne gestion des pouvoirs et une distribution équitable des richesses, ainsi que le respect des besoins et des droits de toutes les composantes de la société. Elles passent également par la participation, la transparence, l'équité et la responsabilité. Des parlements démocratiques, c'est-à-dire représentatifs, accessibles au public, rendant compte des résultats qu'ils ont obtenus dans l'exercice de leurs fonctions et remplissant leurs fonctions essentielles, sont au cœur de la bonne gouvernance.

L'égalité entre hommes et femmes est un élément fondamental de la démocratie et de la bonne gouvernance. Ces dernières années, des progrès considérables ont été accomplis en matière de participation politique des femmes dans le monde. Depuis 1995, la proportion des femmes parlementaires dans le monde est passée de 11,3 pour cent à 19,3 pour cent; cependant, on constate d'énormes disparités entre les régions, les pays nordiques atteignant presque la parité, tandis que les pays arabes comptent toujours en moyenne 11 pour cent de femmes. Parmi les pays qui ont atteint ou dépassé le seuil des 30 pour cent de femmes au parlement, beaucoup ont connu récemment une transition et des réformes démocratiques et en ont profité pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et la participation des

femmes en politique, notamment par le biais de réformes constitutionnelles. L'expérience montre que, si rien n'est fait pour remédier aux inégalités pendant les périodes de transition, les processus de réforme démocratique ne peuvent pas se poursuivre.

A la suite du printemps arabe, il faudrait prendre trois mesures fondamentales en faveur des femmes et de l'égalité entre hommes et femmes. La première consiste à reconnaître l'importance du rôle que les femmes ont joué dans les manifestations et les mouvements révolutionnaires. Elles ont investi les rues sur un pied d'égalité avec les hommes, et ont recouru plus fréquemment qu'eux aux réseaux et aux médias sociaux pour exprimer leurs préoccupations, transmettre des messages et obtenir d'autres soutiens. Elles ont été très présentes par la part qu'elles ont prise aux changements et au progrès dans leur pays. Une fois que l'importance de leur rôle est bien reconnue, la seconde mesure consiste à renforcer celui qu'elles vont jouer dans la phase de transition. Cela se révèle déjà être un défi de taille en Tunisie et en Egypte en particulier, où les premières institutions créées pour procéder aux réformes constitutionnelles et électorales ne comptent pas de femmes. Les femmes sont en outre peu représentées dans les gouvernements transitoires de ces pays, et c'est une lacune à laquelle il faut remédier en priorité. La dernière mesure consiste à créer un cadre juridique favorable à l'égalité, et à adopter des lois électorales encourageant la participation et la représentation des femmes. La Tunisie a déjà institué de bonnes pratiques en adoptant des lois électorales prévoyant la parité sur les listes électorales, et des sanctions à l'encontre des partis qui ne respectent pas la parité.

L'avenir politique des femmes n'est pas assuré, mais des mesures positives ont déjà été prises dans la région : l'Arabie saoudite a confirmé que les femmes participeraient aux prochaines élections municipales; une première femme a été élue au parlement d'Oman; des discussions ont lieu au Liban au sujet d'une loi électorale instaurant un quota de 30 pour cent pour les femmes, tandis qu'au Maroc la Constitution a été amendée pour assurer l'égalité entre hommes et femmes et le respect des droits des femmes.

Débat

M. F. EL-FAYEZ (Jordanie) dit que, s'il reconnaît que les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord doivent mettre en place un certain nombre d'éléments essentiels pour qu'une société soit réellement démocratique, il pense que les deux projets de rapport contiennent trop de généralisations sur les causes des soulèvements et de la situation actuelle dans les pays de la région, si l'on pense notamment aux Etats du Golfe, qui jouissent de la stabilité politique et économique. Tout pays a son système politique et sa culture propres, et certaines réformes politiques et économiques avaient déjà été amorcées dans un certain nombre de pays avant les soulèvements.

Parmi ces généralisations figure la mention faite de la Jordanie, dans le projet de rapport soumis par le co-rapporteur de Zambie, dans une liste de pays, où de larges franges défavorisées de la population et des groupes ethniques ou religieux réprimés seraient en train de s'affranchir; en réalité, de tels groupes et une telle répression n'existent pas en Jordanie. La Jordanie est une démocratie constitutionnelle et parlementaire, et la société est d'une grande tolérance envers tous, quelle que soit leur origine ethnique ou religieuse. Le second projet de rapport, soumis par le co-rapporteur de la Hongrie, fait lui aussi figurer la Jordanie parmi les pays où des révoltes ont eu lieu, alors que toutes les manifestations en Jordanie ont été pacifiques et qu'aucun blessé n'a été signalé. La Jordanie espère que les co-rapporteurs feront en sorte que toutes ces généralisations soient éliminées de la version finale du rapport.

Il ne fait aucun doute qu'il faudra du temps pour que les réformes démocratiques aboutissent dans la région, comme cela fut le cas en Europe et en Occident, où il a fallu la révolution industrielle et l'émergence d'une classe moyenne puissante et politisée pour qu'un système féodal laisse place à la démocratie. Le monde arabe a ses difficultés propres qu'il devra résoudre, et cela prendra du temps.

M. A. LARIJANI (République islamique d'Iran) dit que la bonne gouvernance est une des grandes préoccupations de la philosophie politique depuis des siècles, et que nombre de grands penseurs, en particulier ceux du monde islamique, mettent le besoin de justice au cœur de la bonne gouvernance. D'un point de vue islamique, la bonne gouvernance et la justice consistent notamment à garantir les conditions nécessaires pour que tous les membres de la société puissent réaliser leurs talents, qu'ils soient scientifiques, artistiques, politiques ou moraux. La démocratie est nécessaire pour promouvoir la liberté d'expression et permettre à ces talents de s'épanouir.

Au niveau mondial, le mépris de la justice est la cause profonde des conflits, de la guerre et de l'instabilité. Nombre de grandes puissances mondiales exercent des discriminations dans leurs politiques et leurs actes à l'égard des autres pays, en soutenant ceux qui servent leurs intérêts tout en agissant de manière injuste envers les autres, entravant ainsi leur développement et leur sécurité. De nombreuses dictatures corrompues du monde arabe ont bénéficié d'un fort soutien de la part des puissances occidentales. Les liens étroits qui unissent notamment l'Égypte et les États-Unis d'Amérique sont bien connus. Cependant, cette dépendance envers les puissances occidentales a contribué à déclencher des mouvements citoyens dans ces pays, qui protestent contre le soutien occidental apporté à de nombreux régimes anti-démocratiques au pouvoir depuis trop longtemps. Ces dernières décennies, les peuples de bien des pays, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ont tenté de lutter contre l'oppression et de promouvoir la justice, la démocratie et le développement. La communauté internationale doit saluer ces efforts et faire en sorte que toutes les revendications en faveur des réformes et les besoins de tous les peuples soient dûment satisfaits.

M. N. ANASTASIADES (Chypre) dit que des années marquées par l'oppression, une mauvaise gestion des ressources publiques et le mépris de l'Exécutif pour les préoccupations du peuple ont fait naître un sentiment général de frustration en Égypte, en Tunisie et en Libye, et entraîné des révoltes de masse dans ces pays et dans d'autres pays de la région. La transition démocratique, bien qu'elle ne soit jamais facile, est le moyen le plus sûr de parvenir à une paix et à une sécurité durables. Il faudra de la détermination, du courage et de la compétence pour démanteler les structures des anciens régimes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La communauté internationale doit apporter son soutien, non pas en imposant d'autres modèles de démocratie, mais en aidant la société civile et en respectant les choix politiques des peuples de cette région. Les autorités nouvellement établies doivent prendre des mesures pour stimuler l'économie et créer des emplois, tout en luttant contre la corruption et en menant des enquêtes sur les abus de pouvoir. Le respect des libertés politiques fondamentales, notamment la liberté de réunion et d'expression, est également essentiel pour le processus de réformes.

Mme M.A. CRISTI (Chili) dit que ce ne sont pas seulement les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord qui doivent tirer la leçon des événements récents dans cette région, mais l'ensemble de la communauté internationale. Les manifestations sont motivées par des raisons diverses, notamment l'inégalité sociale, le manque de perspectives et d'emplois et l'accès restreint à la santé, à l'éducation et à d'autres avantages sociaux. Nombreux sont ceux qui ont protesté contre les régimes dictatoriaux, et contre le populisme et l'intolérance généralisés dans certains pays.

Il faut d'urgence s'attaquer aux injustices et y remédier, mais il est clair que les processus nécessaires au changement ne sont toujours pas arrivés à maturité, et que de nombreux pays se heurtent toujours à bien des difficultés. Bien que les manifestations soient pacifiques, certains profitent de cette occasion pour inciter à la violence et au vandalisme et entraver l'action menée par les forces de police pour maintenir la paix, la sécurité et l'ordre. Cette violence freine les efforts de la majorité qui œuvre pour le changement et le développement,

et les autorités compétentes doivent agir sans délai pour développer les structures sociales, rétablir l'équilibre et la justice dans la société et ouvrir les perspectives nécessaires en matière d'éducation et d'emploi, ainsi que pour promouvoir la tolérance, le respect, la liberté et la responsabilité.

La bonne gouvernance doit consister à renforcer les mécanismes démocratiques, ce qui passe par la décentralisation et la modernisation, et à mettre les besoins des citoyens au cœur des politiques. Les gouvernements de transition de la région devront affronter les problèmes de corruption et de mauvaise distribution des richesses. Ils doivent se fixer pour priorité d'offrir à tous de meilleures perspectives sociales, et faire progresser la paix et la sécurité.

M. P. HAȘOTTI (Roumanie) dit que le printemps arabe est le signe que le désir de vivre dans des sociétés ouvertes, l'aspiration à la liberté politique, à la justice sociale et à une gouvernance transparente et responsable, sont universels. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord doivent maintenant concentrer leurs efforts sur la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit, ainsi que sur la reprise économique et la croissance. A cet effet, l'UIP et ses parlements membres doivent être prêts à soutenir les processus électoraux et les nouvelles instances parlementaires de la région, pour contribuer à garantir la stabilité.

Les co-rapporteurs se sont à juste titre inspirés des expériences faites par les pays d'Europe centrale et orientale lors de leur transition démocratique. Le monde arabe peut en tirer profit au moment de mettre en place de nouveaux systèmes démocratiques. Ces expériences ont montré qu'il n'existait pas de modèle démocratique unique, applicable à tous les pays. Chaque pays a sa situation et ses caractéristiques propres, et les processus de transition doivent en tenir compte.

M. A. BENSALAH (Algérie) rend hommage aux projets de rapport des co-rapporteurs qui portent sur une question d'une telle importance, mais dit qu'ils contiennent des sujets de discorde qui tiennent à la terminologie ou aux généralisations sur la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il espère que les sujets en question feront l'objet de révisions appropriées avant que la version finale du rapport ne soit mise à disposition.

En Algérie, des réformes sont en cours depuis longtemps, mais leur cadence s'est accélérée récemment. Les recommandations émises par le co-rapporteur de la Hongrie au sujet de la bonne gouvernance sont déjà au cœur de l'action menée par le Gouvernement en Algérie, où des consultations avec les partis politiques, des personnalités nationales et des consultants ont donné lieu à un document exposant les réformes qui s'imposent et qui seront introduites dans le système législatif. Au nombre des réformes prévues figure le renforcement de la participation des femmes en politique, un quota de 33 pour cent étant proposé pour leur représentation.

L'Algérie soutient sans réserve les aspirations du peuple dans la région, mais émet une mise en garde : les réformes doivent tenir compte des intérêts nationaux, de la culture et de l'histoire de chaque pays.

Mme P. CARDOSO (Portugal) dit que, à la suite de la crise financière, le Portugal a dû réformer ses politiques économiques et sociales et s'efforcer d'équilibrer ses finances nationales. L'expérience de son pays montre bien aux démocraties nouvellement établies la nécessité de mener des politiques économiques et sociales efficaces qui servent les intérêts des citoyens. Cette expérience illustre également le fait que les principes de bonne gouvernance que le Portugal applique depuis longtemps ne suffisent pas toujours à prévenir les crises. L'un des enseignements que peuvent en tirer les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient est que, s'il ne fait aucun doute que l'on ne peut avoir de démocratie sans bonne gouvernance, l'instauration des principes de bonne gouvernance ne suffit pas toujours à assurer la paix et la sécurité.

M. B. GAULE (Zimbabwe) dit qu'il importe de comprendre la relation entre bonne gouvernance, paix et sécurité. Lorsque la gouvernance laisse à désirer, le conflit est inévitable et il n'y a généralement ni paix ni sécurité. Des conflits se produisent lorsque les stratégies et la politique contreviennent aux principes de bonne gouvernance, quand règnent la corruption et l'inégalité dans la distribution des richesses et des ressources, et quand les citoyens participent peu, voire pas du tout aux processus politiques.

Les événements récents survenus dans le monde arabe marquent une évolution fondamentale de la politique mondiale, et les enseignements que l'on peut en tirer sont clairs. La région obtient de bons résultats en termes de développement économique, mais ce développement est très éloigné des questions de gouvernance, et les événements récents sont la conséquence de l'absence de bonne gouvernance. Les soulèvements ont montré à quel point une mauvaise gouvernance pouvait, avec le temps, éroder la stabilité et, à l'heure où le monde entier est interconnecté avec l'utilisation accrue de la technologie, l'ensemble de la communauté internationale doit tirer la leçon de ces événements et se rappeler que la bonne gouvernance doit être au centre de tous les systèmes politiques et qu'il faut exercer le pouvoir avec compassion et le sens de la responsabilité.

M. A. AL-OMAIR (Koweït) dit que la paix et la sécurité sont des conditions de base pour toutes les sociétés. Cependant, dans le contexte du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, le conflit israélo-palestinien doit retenir une attention particulière. Pour que la paix et la sécurité règnent dans cette région, il faut que l'occupation israélienne des territoires palestiniens prenne fin, de même que la violation des droits fondamentaux du peuple palestinien.

Il salue les projets de rapport, mais dit qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur les mesures positives qui ont déjà été prises par les pays de la région. Le Koweït doit prochainement mettre en œuvre un nouveau système visant à mieux répartir les richesses, et d'autres mesures de réforme ont aussi été prises par Bahreïn et l'Arabie saoudite.

Mme N. MAZAI (Biélorus) dit que la bonne gouvernance est d'ordinaire un sujet de préoccupation nationale, mais que l'impact des événements récents a montré que la bonne gouvernance a également une portée internationale, et que son absence présente un sérieux risque pour la sécurité et la paix au niveau mondial.

Elle partage le point de vue des orateurs précédents : si l'ensemble de la communauté internationale doit aspirer à la bonne gouvernance, il n'y a pas de modèle universel dans ce domaine. La communauté internationale doit tenir compte des conditions de chaque pays, y compris de ses caractéristiques historiques, sociales et culturelles. Il est essentiel que tous les peuples aient le droit de déterminer leur avenir politique et leur voie propre vers le développement.

Il ne fait aucun doute que certains pays feront obstruction aux mesures visant à établir des mécanismes de bonne gouvernance et que, bien que l'on ne puisse les contraindre à prendre ces mesures, ils doivent être soumis à des sanctions, conformément au droit international.

M. K.R. KHAN (Inde) dit que cela fait des siècles que la paix et la sécurité sont des sujets de préoccupation internationale; la bonne gouvernance et la sécurité sont étroitement liées et, si la première est établie et encouragée, elle mène sans aucun doute à la seconde. Une mauvaise gouvernance menace la paix et la sécurité dans les sociétés et perturbe la dynamique régionale et internationale. Les défauts des structures de gouvernance qui existent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont fait craindre une dégénérescence de la démocratie dans cette région, et les répercussions qu'elle aurait sur le reste du monde. Les événements ont montré le fossé qui existait entre les attentes du peuple et l'incapacité des institutions gouvernementales à y répondre et qui a engendré la frustration et l'instabilité politique.

L'ensemble des parties prenantes doit maintenant agir dans un esprit stratégique pour promouvoir une culture de la démocratie et de la bonne gouvernance répondant aux besoins du peuple. Tous les attributs de la bonne gouvernance décrits dans les projets de rapport doivent être mis en œuvre simultanément si l'on veut créer un environnement propice à l'action des institutions publiques et à la participation du peuple à la vie politique. Si toutes les parties prenantes travaillent dans ce but, la bonne gouvernance peut parvenir à concilier des points de vue divergents sur les questions d'intérêt public et promouvoir la paix et la sécurité en réduisant la menace de conflit dans la société.

Tous les pays pourraient tirer des leçons des événements récents survenus dans le monde arabe; les gouvernements doivent prendre garde au fait que, sans participation politique, sans ouverture et sans égalité sociale, les objectifs de stabilité politique et de prospérité économique ne seront pas atteints. Les dirigeants politiques doivent faire preuve de responsabilité car, sans elle, il ne peut pas y avoir de confiance véritable entre le gouvernement et le peuple. Pour éviter des échecs semblables à ceux auxquels on a assisté au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les gouvernements et les représentants élus doivent garantir la liberté d'expression et mener les réformes législatives et institutionnelles nécessaires à la démocratie et à une bonne gouvernance.

M. E. DOMBO (Ouganda) dit que les changements profonds qui sont intervenus au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont mis en lumière la difficulté de promouvoir et d'exercer une bonne gouvernance comme moyen de faire progresser la paix et la sécurité. Toutes les parties prenantes doivent adhérer aux principes de bonne gouvernance et de démocratie pour assurer le développement politique, économique et social. Elles doivent aussi faire en sorte que les politiques de promotion de la paix et de la sécurité soient concrètes et efficaces, et visent à une bonne gestion des ressources économiques et sociales nationales.

Les réformes doivent être pertinentes pour l'ensemble des individus qui composent la société, et les parlementaires ont la responsabilité de veiller à l'équilibre des pouvoirs. L'Exécutif, la Justice et le Parlement doivent coopérer pour éliminer la corruption et satisfaire les besoins de l'Etat, notamment en distribuant équitablement les ressources et en réduisant la pauvreté.

M. S. HADDAD (République arabe syrienne) dit qu'il aurait préféré que le titre de la réunion-débat soit plus universel car les questions à l'examen intéressent un grand nombre d'Etats, et pas seulement ceux du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Il souligne que l'instabilité dans la région est due en grande partie à l'absence de solutions efficaces et durables pour remédier à la violence qui résulte de certains facteurs, notamment de l'occupation israélienne des territoires palestiniens et du déplacement de plusieurs millions de réfugiés irakiens en Syrie.

La Syrie reconnaît qu'elle doit elle-même se réformer et répondre aux revendications de sa population, mais les réformes sont entravées par des pressions extérieures considérables. Les exigences des Etats étrangers sont très différentes de celles des Syriens, ce qui mène à la discorde et perturbe la stabilité du pays. La Syrie a la responsabilité de protéger ses citoyens et s'efforce de procéder à des réformes en encourageant le dialogue et l'unité nationale, tout en garantissant son indépendance et sa souveraineté. Certaines mesures ont déjà été mises en œuvre, notamment des lois sur les partis politiques, les médias et les élections.

M. A. WIRIYACHAI (Thaïlande) dit que son pays a connu les difficultés d'une crise politique à la suite du coup d'état de 2006. Cependant, les élections législatives récentes ont permis au parti actuellement au pouvoir de remporter une victoire écrasante, et un gouvernement a été formé sous la direction du Premier Ministre qui, pour la première fois, est une femme. Le Gouvernement s'est fixé pour priorité de formuler une politique de

réconciliation fondée sur la justice et les principes de bonne gouvernance. Les efforts collectifs à long terme permettront de réduire les inégalités sociales et conduiront le pays vers une démocratie et une prospérité durables.

Il demande que soit éliminée la référence à la Thaïlande dans le projet de rapport soumis par le co-rapporteur de la Zambie. En effet, elle ne semble pas appropriée, puisque le rapport est censé être axé sur les événements récents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

M. P.-F. VEILLON (Suisse) demande d'approfondir deux aspects des projets de rapport avant qu'une résolution soit formulée et examinée à la prochaine Assemblée de l'UIP. Le premier aspect a trait au fait que les évolutions récentes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sont nées des situations économiques et sociales des pays de la région. Il est essentiel de noter que de nombreuses populations, en particulier les jeunes, sont manifestement désenchantées par la situation économique et sociale. Il y a des défis à surmonter; la bonne gouvernance ne consiste pas uniquement à promouvoir la démocratie et à réformer les institutions politiques. Elle permet aussi une plus grande égalité dans la distribution des richesses et l'accès aux richesses, l'élimination de la corruption, et une meilleure qualité de vie, notamment l'accès aux soins de santé et à l'éducation. Lors de la rédaction de la résolution, il faudra prendre en considération les stratégies et les conditions nécessaires à la promotion des réformes et à l'amélioration de la situation sociale et économique.

Le deuxième aspect consiste à reconnaître que la transition vers la démocratie prendra du temps. L'expérience des pays d'Europe centrale et orientale a montré qu'il faut du temps pour construire des systèmes démocratiques et s'y adapter. Pourtant, à l'heure de la mondialisation et de la technologie, il faut avertir les pays que, en retardant excessivement la mise en œuvre des réformes, ils ne feront qu'ajouter au sentiment général de frustration de la population, en particulier des jeunes.

M. R. MIGLIORI (Italie) dit que, pour les parlementaires, il est moins important de comprendre la raison des événements récents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord que de faire en sorte que ces pays ne reviennent pas à leur situation antérieure. L'Union européenne (UE) a beaucoup contribué à améliorer la qualité de vie dans bon nombre de ces pays, ce qui a joué un rôle clé dans l'apparition d'une classe moyenne et d'un mouvement favorable à des révolutions démocratiques. Il est toutefois clair que dans les périodes de transition à venir, l'UE et d'autres acteurs devront chercher non pas à imposer un modèle démocratique particulier, mais à inculquer le principe des droits fondamentaux. Chaque pays doit choisir ses propres modèles politiques, sociaux et économiques.

M. M.R. RABBANI (Pakistan) dit qu'il ne sert pas à grand-chose d'axer les projets de résolution sur la bonne gouvernance dans un contexte international; la bonne gouvernance est liée principalement aux affaires internes d'un pays et, par conséquent, les questions de paix et de sécurité doivent être examinées par les parlements membres dans un contexte national. Sa délégation émet des réserves au sujet des définitions de la bonne gouvernance proposées par des institutions comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), précisément parce qu'elles inscrivent ces définitions dans un contexte international. La bonne gouvernance doit toujours être mise en œuvre au niveau national en tenant compte de la situation politique, culturelle et historique de chaque pays.

Le Pakistan a connu récemment une période de transition en s'affranchissant d'une dictature militaire, et a mis en œuvre de vastes réformes constitutionnelles qui permettent de déléguer les pouvoirs, de progresser vers une plus grande transparence et de réduire les pouvoirs discrétionnaires.

Les enseignements que l'on peut tirer du printemps arabe sont clairs, notamment la nécessité de cesser de soutenir les dictatures, de mettre un terme aux violations des droits fondamentaux, de s'opposer à la torture en tant qu'instrument de politique nationale, et d'interdire toute tentative de censure envers les médias. Le Pakistan se demande avec préoccupation si le printemps arabe n'a pas été orchestré par l'Occident pour mettre en œuvre son propre programme de politique internationale, ne serait-ce que parce que l'Occident n'a jamais accordé la même attention au sort des Palestiniens.

Le MODERATEUR rappelle que le point actuellement examiné par la Commission a été approuvé par tous les Membres de la 124^{ème} Assemblée, et que l'accent a été mis en particulier sur la bonne gouvernance, à la lumière des événements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

M. S.H. HAMOUDI (Iraq) dit que le fait de lier les discussions sur la bonne gouvernance, qui est un vaste sujet, aux leçons que l'on peut tirer du printemps arabe, peut faire naître une certaine confusion. De même que l'on ne saurait envisager la bonne gouvernance uniquement dans le contexte des expériences récentes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le printemps arabe ne saurait être analysé uniquement sous l'angle de la bonne gouvernance; les causes de ces événements ne se limitent pas aux seules questions de pauvreté ou de corruption administrative ou financière.

L'Iraq partage le point de vue du co-rapporteur de la Hongrie, selon lequel les particularités de chaque pays doivent être reconnues, les peuples choisissant leur propre voie vers la démocratie et la participation politique en fonction de leur situation nationale. Ayant lui-même procédé à une évaluation du printemps arabe, le Parlement iraquien a souligné la nécessité d'organiser des élections crédibles et d'assurer une transition pacifique du pouvoir. Le Parlement iraquien essaie également d'aider les gouvernements à fournir les services essentiels à leur population, notamment les soins de santé, l'eau et l'électricité. L'Iraq est opposé à toute intervention militaire extérieure pour renverser les régimes, car elle cause généralement davantage de problèmes et peut donner des résultats fâcheux. Se fondant sur son expérience propre, l'Iraq encourage le dialogue entre les citoyens et le gouvernement pour produire des systèmes efficaces répondant aux besoins du peuple.

M. J.F. TUTA (Angola) dit que la bonne gouvernance doit comporter des mesures assurant un bon équilibre du pouvoir politique entre les gouvernements, les dirigeants et les décideurs. La paix et la sécurité doivent être l'objectif de toute action politique, et il appelle les parlementaires à s'efforcer de sauvegarder la paix et la sécurité en s'employant à promouvoir les lois et processus constitutionnels appropriés.

L'Assemblée nationale de l'Angola est passée à la bonne gouvernance en adoptant sa première Constitution, approuvée en 2010. A travers sa Constitution, l'Angola s'efforce d'instaurer la stabilité politique, de relancer la croissance économique, de créer des emplois, des richesses, d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir la cohésion nationale et l'engagement citoyen dans les processus politiques.

M. S. MOKGALAPA (Afrique du Sud) dit qu'il n'y a plus de place dans le monde pour les dictatures et les régimes autoritaires : telle est la première leçon à tirer des événements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La deuxième est que la société civile et la jeunesse jouent un rôle important d'incitation au changement. La troisième est la nécessité pour tous les pays de s'attaquer aux problèmes de chômage et de corruption, de promouvoir la primauté du droit, les droits de l'homme et le développement économique et de chercher à avoir une gouvernance réactive. Enfin, on peut retenir qu'il faut encourager la participation des citoyens aux activités politiques si l'on veut promouvoir les principes de la démocratie et des droits de l'homme et veiller à la transparence des processus législatifs et à la mise en place de bons mécanismes de contrôle et de reddition des comptes.

Les gouvernements ont besoin de la confiance des peuples et doivent être réactifs et disposer de systèmes propres à assurer l'équilibre des pouvoirs. Les partenariats avec la société civile sont indispensables pour résoudre les problèmes au niveau local et éliminer la corruption.

M. WU XIAOHUA (Chine) dit que, s'agissant de la situation actuelle au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la communauté internationale doit respecter le principe de non-ingérence dans les affaires internes des Etats. Dans cette région, les questions de réforme démocratique doivent être gérées de manière indépendante par les pays, et les souhaits des peuples doivent être respectés. La Chine souhaite mettre à profit son expérience politique pour soutenir ces pays, en s'employant à promouvoir le dialogue comme moyen de rétablir la stabilité.

La Chine espère que les pays en question respecteront les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans d'autres sources pertinentes du droit international. Elle espère aussi que ces pays autoriseront le Conseil de sécurité des Nations Unies à apporter son soutien à la sauvegarde de la paix et de la sécurité et à la reconstruction après les conflits. Un certain nombre de questions imbriquées ont été soulevées à l'occasion du printemps arabe, et l'ONU et d'autres organisations doivent jouer un rôle fondamental pour promouvoir la médiation et les négociations, et créer des conditions favorables à la paix et la sécurité. Cependant, il est impératif que leur action tienne compte des caractéristiques sociales et culturelles de chaque pays.

M. F.M. MAALIM (Kenya) dit que le colonialisme et la longue occupation de nombreux pays par les puissances mondiales dominantes est à l'origine d'un grand nombre de problèmes de despotisme, de dictatures et de violations des droits de l'homme. L'Occident ne met pas en pratique les principes qu'il prône; il s'applique à promouvoir les droits fondamentaux de tous les peuples vivant sous des dictatures, tout en soutenant activement ces régimes par le biais d'une aide internationale considérable. En outre, les pays développés utilisent une grande partie des ressources naturelles des pays en développement et dominant le commerce mondial, moyennant quoi nombre de pays n'ont ni la capacité ni les ressources qui leur permettraient de réduire la pauvreté ou de promouvoir le développement économique.

Les pays doivent choisir leur propre chemin vers la démocratie en mettant en place des systèmes adaptés à leur contexte national, et non pas en appliquant les modèles promus par les pays développés qui perpétuent souvent les problèmes de corruption, notamment en vendant des armes aux pays en développement, ce qui engendre aussi de la violence et des conflits.

Les pays occidentaux doivent promouvoir les droits de l'homme sans faire de distinction entre les pays, sans en favoriser certains en fonction de leurs propres intérêts politiques. Au lieu de financer des interventions en Libye, les ressources devraient être dirigées vers d'autres pays comme la Somalie ou la Palestine, qui sont confrontées depuis de nombreuses années à d'immenses difficultés en matière de développement, de démocratie et de bonne gouvernance.

Il faut créer d'urgence un organe ou un mécanisme indépendant qui s'inspirerait de la largeur de vues et des avis objectifs que partagent nombre de parlementaires pour formuler des politiques, et ferait en sorte que tous les pays en développement soient traités sur un pied d'égalité par les pays développés.

M. A. AL-AHMAD (Palestine) dit que les projets de rapport ne sont pas suffisamment précis, et que certains passages devront être révisés pour éviter les généralisations ou le manque d'objectivité.

La Palestine exprime également des préoccupations au sujet de la manière dont les médias couvrent les événements du printemps arabe et dont les autres pays ont réagi aux soulèvements, en particulier ceux de l'Égypte, où les alliés de ce régime lui ont immédiatement tourné le dos pour soutenir les manifestants et le changement. Ce brusque revirement amène à s'interroger sur le regard que portent ces pays sur le printemps arabe, et sur ce qui motive chez eux un si rapide changement d'attitude. Comme d'autres orateurs, il estime que la démocratie ne s'exporte pas d'une nation à l'autre, car chaque pays a ses caractéristiques, ses traditions et sa culture propres, et qu'il n'est pas de modèle unique qui soit universellement applicable.

Il ne pense pas que l'on puisse parvenir à la bonne gouvernance, à la paix et à la transparence dans la région tant que se poursuit l'occupation de la Palestine par Israël. Les mouvements de la jeunesse palestinienne, semblables à ceux qui se sont manifestés pendant le printemps arabe, n'ont jamais retenu la même attention des médias ou d'autres pays, qui perçoivent Israël comme une démocratie stable. Cependant, il souligne qu'Israël ne saurait être perçu comme une démocratie vivante tant qu'il continuera à occuper la Palestine, et il demande à la communauté internationale d'accorder d'urgence son attention à la Palestine et d'intervenir sans délai pour mettre fin à l'occupation et aux violations des droits de l'homme qui l'accompagnent.

M. S. FADEL (Arabie saoudite) dit que les projets de rapport ne livrent pas d'informations exactes sur la situation de certains pays de la région, notamment l'Arabie Saoudite, l'Algérie, Bahreïn et le Koweït, ce qui crée des idées fausses et ternit la réputation de ces pays. Il demande que les rapports soient totalement objectifs dans leur description des événements et que les passages en cause soient amendés en conséquence. Il est en particulier inexact de parler d'une invasion militaire de Bahreïn par l'Arabie saoudite; le mouvement des forces est conforme à un accord entre les pays du Conseil de coopération du Golfe, et a pour objet de protéger Bahreïn de toute intervention étrangère et d'éviter toute aggravation des divergences ethniques entre musulmans dans le pays.

Mme M. VAN EETVELDE (Belgique) dit que certains éléments des projets de rapport doivent être approfondis avant qu'une résolution ne soit formulée et soumise à la 126^{ème} Assemblée. En premier lieu, il faudrait rappeler la part prise par les femmes dans les événements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et mettre davantage l'accent sur le rôle qu'elles devraient jouer dans la mise en place de nouveaux systèmes politiques et l'élaboration de nouvelles politiques et de nouvelles constitutions.

Le deuxième aspect concerne le lien entre la bonne gouvernance et la sécurité, aux niveaux national et international. La bonne gouvernance a pour effet direct de faire baisser la violence dans les sociétés, ce qui signifie au niveau international une diminution des conflits et des guerres.

Enfin, les rapports doivent souligner que des élections libres et régulières ne garantissent pas à elles seules la démocratie; les Etats doivent aussi garantir les droits de l'homme. Les soulèvements et les manifestations auxquels ont participé les chrétiens coptes en Égypte ont montré les conséquences de la restriction des droits de l'homme et de la liberté d'expression et de religion des peuples.

Mme S. BOYCE (Australie) dit que son pays a réagi en apportant une aide rapide et ciblée aux pays touchés par le printemps arabe, qui vise notamment la production agricole, la sécurité alimentaire et le processus électoral.

Avant l'examen du projet de résolution à la prochaine Assemblée, elle demande que la notion de pratique de la bonne gouvernance en tant que moyen de promouvoir la paix et la sécurité soit séparée des discussions sur les événements récents dans le monde arabe. Ces événements devraient être plutôt perçus comme un point de référence pour ce qui est des bonnes pratiques.

Il faudrait consacrer davantage d'attention à la contribution des citoyens à la bonne gouvernance à tous les niveaux, et notamment à la manière de construire des démocraties en fonction des contextes nationaux. D'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'information, la consultation et la participation du public sont des éléments centraux de la bonne gouvernance et constituent un moyen de promouvoir l'ouverture. La bonne gouvernance doit être mesurée, et elle propose que les huit attributs mentionnés par le co-rapporteur de la Zambie servent de base à l'élaboration d'un outil d'aide à l'instauration de systèmes de bonne gouvernance pour les pays.

M. N. EVANS (Royaume-Uni) dit qu'aucun gouvernement n'est plus grand que son peuple, et que la communauté internationale ne doit pas sous-estimer le courage de ceux qui sont descendus dans la rue pour manifester contre des gouvernements anti-démocratiques ou despotiques. Il ne faudra jamais oublier le prix payé par ceux qui sont morts pendant les soulèvements. Aucun gouvernement ne peut inculquer la bonne gouvernance et écouter son peuple lorsque des citoyens sont l'objet d'intimidations et de menaces, jetés en prison ou exécutés pour s'être opposés aux autorités dirigeantes et avoir réclamé un changement et des réformes.

M. A. RICHE (Haïti, observateur) dit qu'il faut faire une distinction entre les situations des divers pays touchés par le printemps arabe, car les événements survenus en Egypte et en Tunisie ont été très différents de ceux qui se sont produits en Libye.

Il est essentiel d'apporter un soutien adapté à ces pays, alors qu'ils tentent de jeter les bases de la démocratie. Toutes les nations doivent respecter les droits fondamentaux, et les mêmes droits et les mêmes obligations doivent s'appliquer à tous si l'on veut parvenir à la bonne gouvernance. Loin d'être partisan, le combat en faveur des droits de l'homme doit être l'affaire de toutes les parties prenantes qui doivent dialoguer pour trouver des solutions multilatérales et répondre aux besoins fondamentaux des peuples. On a pu constater récemment que la communauté internationale prêtait peu d'attention, sinon aucune, à d'autres pays du monde aux prises avec des situations difficiles, comme la Somalie. Elle doit au contraire veiller à ce que la promotion et l'application des droits de l'homme soient les mêmes dans tous les pays, quels que soient les intérêts nationaux en jeu, afin que les besoins fondamentaux de tous les peuples puissent être satisfaits.

M. S. ABDULRAHMAN (Bahreïn) dit que les projets de rapport ne donnent pas une image exacte de la situation actuelle à Bahreïn qui, bien des années avant le printemps arabe, a cherché à instaurer la primauté du droit, la tolérance et la liberté d'expression et de religion. Les rapports n'indiquent pas leurs sources ni la méthodologie qui a guidé les recherches et l'établissement du plan. Il appelle les co-rapporteurs à supprimer tous les termes inappropriés ou susceptibles d'induire en erreur concernant son pays, notamment les distinctions entre groupes chiites et sunnites, car Bahreïn ne classe pas ses ressortissants en fonction de leur appartenance ethnique, mais en fonction de leur allégeance au pays. Les droits de l'homme et du citoyen sont pleinement garantis par la Constitution de Bahreïn.

Le mouvement des troupes saoudiennes à Bahreïn est également décrit de manière erronée dans le rapport; aux termes des accords du Conseil de coopération du Golfe, les Etats membres s'entraident quand la stabilité de l'un d'eux est compromise, ou en cas de menaces externes. C'est dans ce contexte que l'Arabie saoudite a envoyé des troupes pour aider Bahreïn, et le rapport devrait être révisé en conséquence.

Bahreïn a récemment engagé un certain nombre d'autres réformes, qui devraient également être mentionnées dans les projets de rapport.

Mme J. RIVERA (El Salvador) dit que les projets de rapport semblent aborder la bonne gouvernance sous un angle négatif, en insistant sur les enseignements à tirer de l'incapacité des pays du Moyen-Orient à l'instituer et à assurer la paix et la sécurité. Les rapports devraient au contraire adopter un point de vue positif sur les leçons que l'on peut tirer des expériences réussies en matière de bonne gouvernance dans le monde.

Les rapports devraient aussi accorder davantage d'attention au rôle des médias et des réseaux sociaux, qui ont été largement utilisés dans toute la région lors des soulèvements, malgré la diversité des intérêts nationaux et des raisons de protester.

La jeunesse est descendue dans la rue en raison du manque de perspectives socio-économiques; cependant, si les gouvernements ne parviennent pas à leur offrir des débouchés à l'avenir, de nombreuses autres parties du monde pourraient être le théâtre de telles manifestations, notamment de femmes qui, dans bon nombre de régions, continuent à se battre pour une participation accrue à la vie politique et pour un travail.

M. F. MURADOV (Azerbaïdjan) dit que, d'après l'expérience de son pays, l'indépendance, les réformes et la stabilité du développement économique ont beaucoup d'importance. La situation n'a pas évolué dans ce sens au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et c'est ce qui a déclenché des manifestations de la jeunesse, de personnes qualifiées mais sans emploi, et de personnes ayant un emploi mais insatisfaites de la situation politique, sociale ou autre. Ces facteurs devront être pris en compte lors de la révision des projets de rapport. Ces pays connaîtront des périodes difficiles dans leur transition vers la démocratie, et il incite vivement l'UIP et d'autres organisations internationales à leur venir en aide au moment où ils introduisent ces réformes.

M. A. GARCÍA (Mexique) demande aux co-rapporteurs de pousser plus loin leur analyse du rôle des médias, de l'internet et des réseaux sociaux dans les événements en question, et d'évaluer dans quelle mesure ils sont des outils non seulement de changement mais aussi de bonne gouvernance. Les co-rapporteurs doivent se concentrer davantage sur la nécessité de tenir compte de la situation culturelle de chaque pays, et d'éviter d'imposer un modèle unique de démocratie ou de bonne gouvernance qui ne tient pas compte du contexte national.

Les partis politiques jouent un rôle central dans la bonne gouvernance, et il est indispensable qu'ils soient tous intégrés à de vastes systèmes de gouvernance nationale, afin de pouvoir agir de manière adaptée aux circonstances particulières dans lesquelles se trouve chaque pays.

D'autres questions, comme celle de la traite des êtres humains et du trafic de drogue, représentent également un danger pour la bonne gouvernance, car ils menacent la stabilité et la sécurité des pays.

M. B. SIBALATANI (Namibie) dit que l'impartialité dans l'application des lois et le respect des droits fondamentaux sont essentiels pour la bonne gouvernance, la paix et la sécurité. Les gouvernements étrangers, désireux de soutenir les manifestants et de promouvoir leur politique étrangère au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, sont trop intervenus dans les événements de la région. L'influence de ces gouvernements puissants sur des nations faibles au plan militaire est inquiétante, et pourrait alimenter d'autres conflits ou guerres civiles dans ces pays.

Mme C. BOURRAGUE (France) dit que les déclarations faites par certains délégués au sujet des interventions des puissances occidentales lors des événements du printemps arabe ne donnent pas une analyse exacte de la situation. Elle regrette que les projets de rapport passent sous silence les divers projets de coopération Nord-Sud mis en place pour aider les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, en particulier le Partenariat de Deauville, qui vise à aider les sociétés arabes dans leur transition vers la liberté et la démocratie.

Il n'est pas question non plus, dans l'analyse des événements, des violations des droits de l'homme commises par les régimes autoritaires en réaction aux mouvements d'opposition. Dans la version révisée du projet de rapport, les co-rapporteurs doivent évoquer la responsabilité de protéger qui incombe à la communauté internationale, en particulier au Conseil de sécurité des Nations Unies, quand les Etats ne peuvent pas ou ne veulent pas jouer ce rôle à l'égard de leurs populations.

M. V. ORTEGA (Philippines) dit que, selon une enquête menée récemment dans son pays, la population attend du gouvernement qu'il soit responsable de la bonne gouvernance, de la paix, de la sécurité et du développement économique. Les parlements doivent donc adopter des lois améliorant la responsabilité et la transparence et renforçant la liberté d'information. Ils doivent aussi prendre des mesures en faveur de la décentralisation pour faciliter une plus large participation des hommes et des femmes à la vie politique, et améliorer les infrastructures et les services offerts. Tous les pays doivent travailler à la création de conditions telles que les autorités nationales et locales puissent coopérer efficacement au règlement des problèmes et à l'approfondissement de la paix et de la sécurité.

M. A. SEMMARI (Parlement arabe transitoire) dit que l'objectif du Parlement arabe transitoire est d'élargir la participation du public aux institutions gouvernementales, économiques et sociales, et de promouvoir la bonne gouvernance.

Si les dictatures ont pu prospérer au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, il y a un certain nombre de raisons à cela. Ce sont notamment le soutien de l'Occident aux régimes autoritaires, qui entendait ainsi protéger ses propres intérêts; les questions de la distribution des richesses et de l'appauvrissement de la région; et l'application de politiques ou de principes dictés par l'Occident pour tenter de s'opposer aux réformes.

La solidarité arabe existait bien avant le printemps arabe, de même que les initiatives de bonne gouvernance et la promotion des droits de l'homme et de la participation politique. Il abonde dans le sens des orateurs qui ont demandé que des amendements soient apportés aux projets de rapport et que les informations erronées qu'ils contiennent au sujet des événements survenus dans certains pays en soient supprimées.

Mme I. NG (Singapour) dit que ce qui fait la nouveauté du printemps arabe, ce qui le distingue d'autres événements semblables du passé, c'est la rapidité à laquelle les manifestations se sont étendues et leur intensité, dues à l'utilisation et à l'audience croissantes des réseaux sociaux. Grâce à la large diffusion des informations sur les plateformes des réseaux sociaux, aucune révolution ne peut plus être dissimulée au reste du monde, et les gouvernements des régimes d'oppression doivent en prendre conscience. Les gouvernements devront à l'avenir étudier de plus près le rôle de ces réseaux sociaux, lorsqu'ils s'interrogeront sur la manière dont ils doivent réagir face aux débats politiques.

Si les co-rapporteurs ont défini les attributs fondamentaux de la bonne gouvernance, il faut reconnaître qu'il n'existe pas de solution facile ou universelle. La démocratie est certainement un facteur important de la bonne gouvernance, mais elle ne constitue en aucun cas une solution ni une condition préalable à la bonne gouvernance; un certain nombre de démocraties à travers le monde ne sont pas nécessairement des modèles de bonne gouvernance.

Des élections libres et régulières ne sont pas pour les citoyens la garantie d'avoir de bons dirigeants, soucieux de répondre aux préoccupations du peuple, et les pays doivent donc réfléchir à la manière d'amener leurs meilleurs éléments et leurs esprits les plus brillants à embrasser la carrière politique.

M. M.A. AL SULAITI (Qatar) fait part de ses réserves au sujet des projets de rapport. Les rapports contiennent des informations sur l'Arabie saoudite, Bahreïn et le Koweït notamment, qui induisent en erreur et contribuent à ternir la réputation de ces pays. Les co-rapporteurs doivent veiller à ce que les événements soient perçus dans le contexte du mouvement général de la région vers la démocratie.

M. R.D. VIVAS (Venezuela) dit que, outre le printemps arabe, les projets de rapport devraient aussi faire mention des manifestations qui ont lieu en Europe et aux Etats-Unis contre le capitalisme et les incertitudes économiques. Une description de ces événements, et de la façon dont les pays développés étouffent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et contreviennent à l'occasion aux instruments internationaux des droits de l'homme, améliorerait la version finale du rapport. Aucune analyse de la bonne gouvernance ne peut être complète si elle ne mentionne que les événements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, sans tenir compte des manifestations et des mouvements sociaux dans le reste du monde.

Mme K. EZZOUMI (Maroc) dit que les deux projets de rapport sont malheureusement de nature trop générale, et n'évoquent pas la situation de pays donnés. Il importe que les parlementaires mettent en lumière les situations différentes des divers pays et régions, afin de pouvoir aider tous les pays à établir des systèmes démocratiques adaptés aux besoins nationaux.

Le Maroc a amendé sa constitution en 2010 et a engagé un certain nombre de réformes, mais celles-ci ne sont pas mentionnées dans les rapports. Il demande que la version finale du rapport fasse mention de la situation particulière à chaque pays et des initiatives prises en faveur des réformes démocratiques.

M. J.J. MWIIMBU (Zambie), *co-rapporteur*, accueille favorablement toutes les observations faites par les délégués, et dit que l'on remédiera aux omissions, et que les suggestions faites seront intégrées au projet de rapport final qui doit être soumis à la 126^{ème} Assemblée à Kampala.

M. M. GYÖNGYÖSI (Hongrie), *co-rapporteur*, dit que la version finale du rapport tiendra compte d'événements postérieurs à la présentation du projet de rapport actuel, notamment du mouvement des indignés aux Etats-Unis, et d'autres événements évoqués dans le débat.

M. M. EL GALAD, *rédacteur en chef du quotidien égyptien Al Masry Al Youm*, dit qu'un meilleur avenir est maintenant possible pour le monde arabe, d'autant que la jeunesse et la nouvelle génération politique sont acquises à l'idée de trouver des moyens pacifiques d'évoluer vers la démocratie. Des élections législatives auront lieu en Egypte dans les mois à venir. Elles contribueront à l'introduction de réformes politiques et à l'engagement d'un processus de transition, non seulement en Egypte, mais, on l'espère, dans toute la région.

Les médias indépendants du monde arabe continueront à jouer un rôle important lorsque le processus de réformes aura été engagé; les médias occidentaux, quant à eux, doivent veiller à rendre compte des faits et des événements avec exactitude, en comprenant bien les valeurs et la culture de la région, ce qui devrait aider à rallier toutes les parties prenantes aux réformes.

La séance est levée à 18 h.20.

Faute de temps, les délégués suivants n'ont pas pu prendre la parole mais ont accepté de présenter leurs interventions par écrit afin qu'elles soient intégrées au compte-rendu de la réunion :

Mme V. PARKANOVÁ (République tchèque) : Lorsque les régimes communistes se sont effondrés à la fin de la Guerre froide, on espérait que la politique de deux poids deux mesures consistant à juger les régimes autoritaires en fonction des rapports d'amitié qu'ils entretenaient soit avec le bloc communiste, soit avec l'Occident, allait prendre fin. Cependant, la politique étrangère de soutien aux "dictatures amies" a perduré. Au lieu de soutenir ses propres valeurs, l'Occident comptait sur la stabilité garantie par des tyrans corrompus. Cela est probablement dû au fait que l'Occident avait perdu tout espoir de voir changer le monde arabe.

Cependant, le printemps arabe a prouvé que rien n'est éternel. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord se sont soulevés contre les dictateurs, et nombre de pays occidentaux sont face à un dilemme : comment manifester sa sympathie à ceux qui se révoltent contre l'oppression politique, la corruption, l'inégalité sociale et une élite politique trop lointaine, tout en donnant l'impression de ne pas abandonner leurs alliés traditionnels ? Leur confusion est née de ce conflit entre idéalisme et pragmatisme en politique étrangère et ils ont été incapables d'agir, face aux évolutions en cours.

Il ne fait aucun doute que les événements de la Révolution de jasmin n'ont pas signifié automatiquement la victoire de la démocratie, de la primauté du droit et des droits de l'homme au sens où l'entendent les civilisations occidentales. En effet, dans cette partie du monde, la modernité se heurte aux modes de vie traditionnels, et l'universalité, à des règles et des exigences religieuses strictes. Au lieu d'une vie prospère, à laquelle la plupart des gens aspirent, les changements en cours dans la société peuvent entraîner de nouvelles turbulences sociales, des périodes d'instabilité et d'incertitude et une dégradation générale de niveaux de vie déjà peu élevés.

La communauté internationale doit cesser de soutenir les dictatures amies pour soutenir les stratégies de bonne gouvernance. L'Occident doit s'abstenir d'exporter et d'imposer ses valeurs; les pays doivent être encouragés à chercher leur propre voie. Telle est la leçon que l'Occident devrait tirer du printemps arabe.

M. K. TEKELEBERHAN (Ethiopie) : l'autonomisation économique et l'égalité des chances sont essentielles pour promouvoir la paix et la sécurité, et assurer une croissance économique équitable. La démocratie et la bonne gouvernance permettront de préserver durablement la paix et la sécurité.

Les gouvernements doivent s'employer à satisfaire les revendications des citoyens en faveur de systèmes de gouvernance responsables et transparents. L'accès aux ressources économiques et politiques doit être garanti à tous les membres de la société. La liberté d'expression et le droit à la participation politique doivent être respectés, et tous les membres de la société doivent avoir les mêmes chances de participer aux affaires politiques et économiques de leur pays, sans aucune forme de discrimination.

L'Ethiopie a accompli de grands progrès depuis qu'elle s'est engagée sur la voie de la démocratie, de la paix et du développement. Elle a adopté un système fédéral fondé sur les principes d'autodétermination, de démocratie pluraliste, de respect des libertés et des droits fondamentaux, et de primauté du droit.

Le système constitutionnel fédéral a permis à l'Ethiopie de promouvoir l'unité dans la diversité en garantissant le droit du peuple à l'autodétermination et en reconnaissant son héritage culturel, historique et linguistique. L'Ethiopie a réussi à mettre en place une administration fédérale décentralisée, où les décisions touchant à la vie des communautés sont prises par leurs propres représentants élus, y compris aux niveaux les plus bas de l'administration. Grâce à ce mode participatif de prise de décision, tous ont accès aux divers services sociaux, notamment à l'éducation et à la santé, dans des conditions d'égalité.

Le droit à la participation politique et à des perspectives économiques doit être pleinement respecté : telle est la leçon fondamentale à tirer des événements récents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il incombe tout particulièrement aux parlementaires de tirer les enseignements de l'histoire et de définir les conditions de la prospérité et de la paix.

M. A. YAPUTRA (Indonésie) : la bonne gouvernance est une manifestation concrète de la démocratie et elle est étroitement liée à la façon dont le pouvoir est exercé. La bonne gouvernance est, entre autres, transparente, responsable, participative, efficace et réactive.

Les bouleversements politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont montré que l'inapplication par les gouvernements, des principes de la bonne gouvernance, peut entraîner des déséquilibres politiques et une instabilité sociale.

Ces bouleversements sont causés par des facteurs tels que l'instabilité socio-économique, ou le désir de mettre fin à un régime. En 1997 et 1998, l'Indonésie a vécu ce que nombre de pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord connaissent aujourd'hui. A la suite d'une période de récession économique, le peuple indonésien a exigé la fin du régime autoritaire. La Constitution indonésienne amendée prévoit désormais une nette séparation des pouvoirs, et d'autres institutions solides.

La bonne gouvernance peut être utilisée comme un moyen de promouvoir la paix et la sécurité. En s'employant à promouvoir la transparence, la reddition de comptes, la responsabilité et la primauté du droit, on peut éliminer les obstacles sociaux, économiques et politiques qui menacent la paix et la sécurité.

Le Parlement indonésien a adopté une loi sur l'information, une autre sur la liberté de la presse et une troisième sur l'élimination de la corruption. Au niveau mondial, l'Indonésie a ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption, et s'est récemment jointe à d'autres pays au sein d'un partenariat gouvernemental ouvert pour promouvoir la bonne gouvernance.

M. C. WEERAKODY (Sri Lanka) : depuis sa création en 1889, l'UIP a beaucoup contribué à promouvoir la bonne gouvernance dans le monde. La présence d'un grand nombre de parlementaires et de délégués à cette Assemblée témoigne donc de l'importance des fonctions des parlements et des parlementaires et de leur reconnaissance dans le monde.

Kofi Annan, ancien Secrétaire-général de l'ONU, a déclaré que la bonne gouvernance était sans doute le facteur le plus important pour l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement, et l'une des conditions nécessaires au maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité. Ce constat est sans doute plus pertinent encore aujourd'hui qu'il ne l'était à la fin des années 1990.

Le concept de bonne gouvernance est aussi ancien que la civilisation. Ses attributs fondamentaux sont la participation, la prévisibilité, la réactivité, la primauté du droit, l'équité, la perspective stratégique et la direction. La bonne gouvernance est essentielle pour toute forme de gouvernement, et ne saurait être négligée sous aucun prétexte.

Il existe une corrélation indéniable entre la bonne gouvernance et la paix et la sécurité. La bonne gouvernance conduit aussi au progrès et à l'autonomisation dans les domaines économique, social et politique, et diminue ainsi les risques d'instabilité.

Le monde a été témoin de changements de régimes en Tunisie et en Egypte, mais l'instabilité et les conflits internes se poursuivent à Bahreïn, en Libye, en République arabe syrienne et au Yémen. Ces événements montrent l'évolution incroyable du paysage politique régional. La bonne gouvernance doit s'appliquer à l'ensemble de la communauté internationale.